



HAL
open science

Le genre grammatical et ses variations

Christian Boix

► **To cite this version:**

| Christian Boix. Le genre grammatical et ses variations. Permanence et variation, 2016. hal-02005129

HAL Id: hal-02005129

<https://hal-univ-pau.archives-ouvertes.fr/hal-02005129>

Submitted on 3 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE GENRE GRAMMATICAL ET SES VARIATIONS

S'il est un lieu où la permanence et la variation sont des données constitutives, c'est bien celui des langues. Celles-ci, en effet, se caractérisent avant tout par un principe d'évolution permanente, par un fonctionnement en perpétuel devenir. Je voudrais ici aborder un aspect particulier de cette variation en considérant le domaine du genre grammatical et son évolution récente qui est due à une double contingence : celle de l'évolution sous la pression de la logique fonctionnelle du système linguistique et celle de phénomènes sociétaux particuliers, en l'occurrence la revendication d'une nécessaire place égalitaire de la femme dans le langage comme dans la société. A la confluence de ces deux facteurs, les langues française et espagnole ont entamé une révision structurelle des marques du genre grammatical et de leur usage (en ce qui concerne le genre dit *naturel* ou *réel*, celui des êtres sexués), ce qui ne manque pas d'entraîner parfois quelques conflits entre la logique purement linguistique et la logique qui voudrait transformer la réalité cognitive véhiculée par la langue, en imposant un maniement des marques linguistiques apte à fournir une vision du monde où symboliquement les deux « genres » auraient un statut de reconnaissance identique.

Après un bref rappel sur les principales catégories du genre et de ses marques dans les langues romanes, je tenterai de montrer que les possibilités offertes par la structure interne du français et de l'espagnol sont sans doute différentes et que les résultats sont inégaux lorsque l'on considère l'usage actuel qui est fait de l'une et de l'autre langue dans cette perspective.

Le genre grammatical

Comme chacun le sait, les langues romanes ont hérité d'une division latine où le genre se divisait *masculin/féminin* (pour les êtres animés) et *neutre* pour les inanimés (*neuter* = ni l'un ni l'autre). Néanmoins, par image, certains objets inanimés pouvaient déjà être masculins ou féminin (noms d'arbres = féminin par exemple). L'évolution interne de la langue latine conduisait déjà à tenter de fondre le neutre des objets inanimés dans les deux catégories du masculin et du féminin, selon une répartition dont la logique peut sembler aléatoire avec la distance : PES (le pied) = masculin ; MANUS (la main) = féminin ; CAPUT (la tête) = neutre. Ce que nous pouvons retenir, c'est que le système s'est simplifié, puisqu'en reversant le neutre dans les seules catégories du masculin et du féminin, nous passons de trois marques du genre à deux, le neutre ne restant dans nos langues actuelles que pour désigner de pures notions (*te lo digo en serio* ; *ça fait du bien*).

De cette évolution découle l'actuel contenu linguistique du genre, lequel se subdivise en *genre réel* ou *naturel* lorsqu'il s'agit d'êtres animés sexués (boulangier/boulangère ; perro/perra) et *genre fictif* ou *arbitraire* lorsqu'il s'agit d'objets inanimés (un arbre/une fleur ; un piano/una flauta).

Si l'on observe l'espagnol ou le français, on remarque que la marque du genre est investie dans la langue de diverses façons :

- selon un procédé lexical : *hombre/mujer* ; *père/mère*
- selon un procédé morphologique : *hijo/hija* ; *masseur/masseuse*
- selon un marquage par le déterminant : *el pianista/la pianista* ; *le secrétaire/la secrétaire*.

Il existe enfin une catégorie de substantifs où la marque du genre réel est fixe, tout en désignant aussi bien les êtres de sexe masculin que féminin : *une souris* ; *un ratón* ; *la victime est un homme* ; *individuo/individuo...* Ces noms sont dits « épiciènes » et attestent de la possibilité, offerte par la langue, de désigner sous un genre grammatical unique les deux sexes, tout comme lorsqu'on dit que « l'homme est un mammifère ».

Comme nous allons le voir, c'est la tendance naturelle à user de cette possibilité linguistique — parce qu'elle a une fâcheuse propension à privilégier le masculin dans certains cas (*mon médecin est une femme* ; *la déclaration des droits de l'homme et du citoyen* ; *convención sobre los derechos del niño* ; *el arrendatario, el arrendador, en un contrato*) — qui est aujourd'hui remise en question.

Il est cependant important de souligner que la structure de la langue comporte d'une certaine manière deux formes distinctes de genre masculin :

- le genre masculin réel proprement dit : *secretario/secretaria* ; *homme/femme*
- le genre masculin générique, plus généralement présent dans les pluriels : *Pedro y María vinieron* : *los dos parecían contentos* ; *los ciudadanos* ; *tous les invités, parmi lesquels se trouvait une majorité de femmes...*

Certes, les anciennes grammaires destinées à l'école primaire française disaient, pour expliquer ce mécanisme d'accord grammatical par le genre masculin générique, que « le masculin l'emporte sur le féminin ». Mais les linguistes ont depuis longtemps décrit la chose en soulignant que le genre masculin est « le genre non marqué » dans le système, ce qui lui permet — par principe d'économie linguistique — de renvoyer aux deux sexes sans avoir à user de redondances comme on le voit aujourd'hui en espagnol (*lo/las amigos/amigas de Pedro vinieron todos/todas*) ou de marques qui ne seraient perceptibles qu'à l'écrit en français ou conduiraient éventuellement à compléter certains paradigmes quand c'est possible : *les ami(e)s de Pierre sont **touste**s venu(e)s*¹.

Quelques différences systémiques entre le français et l'espagnol

Pour prolonger ce que je disais à l'instant du masculin pluriel générique, j'ajouterai qu'il est manifeste que les langues espagnole et française diffèrent sur ce point. Si la différence générique peut être marquée au pluriel tout comme au singulier par la langue espagnole, au moins par le déterminant (*el pianista/la pianista* ; *los pianistas/las pianistas*), il n'en va pas de même en français puisque les articles pluriels ne possèdent qu'une forme unique (les/des) : *le pianiste/la pianiste* -> *les pianistes* ; *le ministre/la ministre* -> *les ministres*.

L'espagnol des textes plus ou moins officiels utilise aujourd'hui volontiers la redondance (*amigos/amigas* ; *alumno/alumna...*), tandis que l'écriture électronique semble préférer le raccourci du recours au symbole « @ » qui représente graphiquement la superposition en un seul signe des deux morphèmes de genre -a et -o (*amig@s*). On voit également fleurir sur la toile la solution graphique « x », sorte de neutralisation ou plutôt d'invention graphique signifiant le « non-marqué » qui était initialement dévolu au masculin : *ninx*s permet d'éviter de répéter *niños y niñas*. Ces solutions ne sauraient trouver de forme similaire en français, sauf parfois grâce au recours à des parenthèses : *ami(e)s*. La différence statistique portant sur le nombre de noms « féminisables » explique sans doute la timidité de

¹ On trouve des occurrences de ce néologisme français dans les messages électroniques et sur les réseaux sociaux.

l'usage discriminant français par rapport à l'espagnol. D'autant que si la marque du genre grammatical n'est pas présente dans le lexème ou dans une marque morphologique, le recours au déterminant n'apporte rien, au pluriel, en français (*les* pour les deux genres) ; sans compter les cas où l'élision de l'article produit le même effet au singulier : là où l'espagnol peut remplacer *el alumno/los alumnos* [masculin générique] par la double dénomination : *el alumno/la alumna* et *los alumnos/las alumnas*, le français ne possède que : *l'élève/les élèves*, au masculin comme au féminin. D'où, peut-être, la rareté des emplois successifs des marques de genre en langue française, hormis en certaines occasions officielles : *Chères et chers compatriotes* ; *Françaises, Français*. Effet immédiatement ruiné à l'écrit par l'adjectivation masculine : *chères et chers amis*, mais sans conséquence pour l'oral où la marque du féminin n'est pas réalisée phonétiquement.

Enfin, toujours pour illustrer une nette différence de tendance entre les deux langues, on observera que la langue espagnole parlée familière (Espagne et Amérique latine) féminise spontanément et depuis longtemps des mots épiciènes masculins. Ces occurrences peuvent être datées et appartiennent à une période antérieure au surgissement des réflexions philosophiques sur le genre : *animal/animala* ; *tipo/tipa* ; *individuo/individua* ; *diablo/diabla* ; *negociante/negocianta*². C'est, là encore semble-t-il, le symptôme d'une plus forte tendance naturelle de la part de l'espagnol — incluse dans le système et l'usage de la langue — par rapport au français³.

La féminisation des noms de métiers

Longtemps confinées par l'histoire aux activités dites d'intérieur ou aux tâches de second rang, les femmes ont pu accéder à des postes antérieurement occupés exclusivement par des hommes. La langue, un peu à l'image du Droit, entérine souvent avec retard les évolutions de société et elle doit maintenant prendre acte des réalités en adaptant des dénominations. C'est dans le registre des métiers que l'innovation est la plus visible sur les dernières décennies.

Si l'espagnol joue des marques morphologiques et de la détermination pour évoluer d'un genre à l'autre (*el médico/la médica* ; *el juez/la jueza* ; *el jefe/la jefa* ; *un ingeniero/una ingeniera* ; *un reportero/una reportera, una azafata/un azafato...*), la langue française connaît certaines limitations dues au rôle sémantiquement libre (puisqu'il n'est pas utilisé au féminin dans la réalité référentielle) qu'il avait assigné à ce genre. Ainsi, face à l'espagnol *médico/médica*, le français ne saurait désigner au féminin le métier : la place est déjà prise, en quelque sorte, par d'autres sens. *La médecine* peut être la science médicale, *une médecine* peut être un équivalent de médicament, mais en aucun cas une *femme médecin*. On remarquera tout de même qu'au temps où l'on désignait ce corps de profession par le titre qui lui donnait le droit d'exercer, le bon sens populaire avait fait correspondre *doctoresse* à *docteur* : *aller chez le docteur/aller chez la doctoresse*. Avec des limites puisque la *doctoresse* restait le *docteur de famille*, comme si la dénomination générique ne pouvait se passer du masculin générique.

² A l'inverse, on ne trouve jamais de masculinisation de *la víctima*, ce qui prouve que le genre non-marqué est bien le masculin : dans une telle hypothèse, en effet, à partir d'une forme épiciène féminine, le rajout de la marque du masculin n'apporterait sémantiquement rien de plus. C'est toujours dans le cas inverse, lorsque l'épiciène est masculin, que la féminisation introduit une ou des nuance(s) sémantique(s) particulière(s) : *charco/charca* ; *huerto/huerta* ; *zorro/zorra* ; *gars/garce...*

³ On pourrait également penser, au sein de cette tendance, au « *laismo* » qui féminise les pronoms personnels indirects en castillan parlé de Castille : *Con todo, huele a colillas allí, pero no la importa* [a Carmen]. (Miguel Delibes, *Cinco horas con Mario*).

Toujours en français, remarquons que le blocage inverse peut se produire : là où l'espagnol commence à admettre que le correspondant masculin de *azafata* est *azafato*, le français se refuse à franchir le pas et préfère convoquer le mot étranger *steeward* qui, il est vrai, semble connoter une différence de grade alors même qu'il n'en est plus rien. C'est que *l'hôte* n'a rien à voir avec *l'hôtesse de l'air* ou *l'hôtesse d'accueil* ; il reste attaché à son seul sens initial d'amphitryon, de maître de maison. La variante féminine est plus polyvalente puisque *l'hôtesse*, en sus des sens spécialisés, peut aussi être la maîtresse de maison, féminin de *l'hôte*.

Le problème général, c'est que les mots sont inséparables de l'histoire des réalités qu'ils dénomment ou ont dénommé. Le féminin de *chef* existe bien en français, c'est *cheftaine*. Toutefois, ce terme s'est spécialisé pour désigner celle qui est à la tête d'un groupe de scouts. Comme ces derniers existent toujours, si l'on veut féminiser le support lexical, il ne reste plus qu'à créer un néologisme comme *cheffe*, ce qui commence à être fait⁴. Ne parlons pas du féminin de *gars* qui a, en des temps lointains, existé dans la langue française au féminin (*garce*) sans connotation péjorative, mais ne saurait aujourd'hui revenir dans un usage neutre... Peut-être des noms féminins comme *la préfète*, qui désignait la femme du préfet, pourront-ils refaire surface par oubli de leur signification initiale, mais ils sont pour l'heure entachés de leur signification antérieure et viennent minorer le prestige de la fonction, ce qui contribue au maintien de la dénomination officielle « Madame le Préfet ».

Comme on le voit, la mémoire et l'écho des mots, issus de leurs fonctions dénominatives passées joue un rôle majeur dans les possibilités d'évolution de la langue. La volonté de changement et la revendication légitime d'une égalité de traitement et de reconnaissance symbolique par et dans le langage se heurte souvent à la logique interne du système linguistique. Les expressions, analytiques au départ, se figent : que faire des *altos mandos* ou des *hauts fonctionnaires* ? Seule la féminisation par le déterminant est envisageable : c'est ainsi que les journaux ont pu parler de « **La** haut-fonctionnaire Yannick Moreau » à propos du rapport sur les retraites, tout comme on parle d'une *grand-mère* ou d'une *grand-tante* sans procéder à un accord de l'adjectif : tout retour en arrière produirait des effets de sens fâcheux...

Il arrive aussi que l'on ait affaire à des féminisations imposées de l'extérieur qui viennent perturber la logique établie de la dérivation lexicale et des marques du féminin. C'est ainsi que sous le gouvernement de M. Jospin sont apparues au Journal Officiel les premières *professeures*. Remarquons qu'en français le morphème *-eur/euse* indique l'individu qui réalise une action : *masseur/masseuse* ; *ensorceleur/ensorceuse* ; *cajoleur cajoleuse*, *diseur/diseuse*, ... Tout comme celui qui masse est un masseur, celle qui masse une masseuse, et celle qui repasse une repasseuse, celui qui professe est un *professeur* et celle qui professe aurait pu/dû être une *professeuse*. Tout au moins si l'on avait suivi le paradigme déjà institué dans la langue. Trop trivial sans doute ? Alignement sur *auteure* — qui n'a rien à voir puisque étymologiquement basé sur *auctor*⁵ et qui ne renvoie plus directement à l'idée d'action ? *Professeur/professeure* comme *avocat/avocate* ? Volonté de rester au plus près, morphologiquement, de la dénomination masculine pour conserver à la profession tout son prestige ? Nombreuse peuvent être les raisons de ce choix qui a introduit dans la langue officielle une opposition que les potaches avaient inventée depuis longtemps lorsqu'ils parlaient *du prof* et de *la prof*, l'apocope évitant tous les problèmes. Et comme d'ailleurs le

⁴ La féminisation de *chef* par *cheftaine* produit un effet humoristique lorsqu'il est question de commandement en général, comme le montre ce commentaire du *Canard Enchaîné* (6/03/2013, p. 7) : « Chroniqueuse vedette du 'Grand 8, la jeune cheftaine d'entreprise Hapsatau Sy, régulièrement encensée par la presse, ne manque pas une occasion de passer pour une manageuse modèle. »

⁵ Le terme féminin d'*auteure* ne fait d'ailleurs pas l'unanimité, certaines lui préférant la dérivation sur le paradigme plus étymologique *acteur/actrice* ; *facteur/factrice* et proposant : *autrice*.

« e » muet ne se prononce pas en français dit standard, la véritable marque de l'opposition *professeur/professeure* reste dans la langue orale le déterminant, le rajout proposé d'un « e » ne valant que pour la langue écrite.

Mais le plus intéressant de l'affaire, c'est que si nous avons des *professeures* et sur le même modèle des *rapporteuses*⁶ (celles qui rapportent ne sont des *rapporteuses* que lorsqu'elles ne sont pas investies de hautes fonctions : sans doute lorsque, gamines, elles le font à l'école), les femmes qui cherchent très sérieusement dans des laboratoires restent des *chercheuses*, sans que l'on ait pour le moment une présence significative et/ou officielle de « chercheuses ». Pour ce type de métier, noble s'il en est, c'est la dérivation linguistique traditionnelle qui a été conservée. On peut comprendre pourquoi dans la mesure où la réalité désignée remonte à des temps anciens qui suivaient la logique de la langue au lieu de la forcer sur des critères externes à celle-ci. La découverte du radium par Marie Curie et la présence de toutes celles qui l'ont précédée ou lui ont succédé atteste de la réalité historique de têtes... chercheuses. Et le terme est pour cette raison même libéré de toute connotation de métier moins prestigieux (repassseuse) ou devenu équivoque (masseuse).

Ce genre de créations montre à quel point la langue évolue en fonction de contraintes multiples, tant historiques que sociales, philosophiques ou idéologiques. Ces dernières entrent parfois en conflit avec la logique interne du système linguistique proprement dit, poussent à la création de néologismes et de nouveaux paradigmes de dérivation dans le cas du français, ou bien conduisent à bannir le masculin générique dans le cas de l'espagnol. En ce qui concerne le genre des noms de métiers, la variation conflictuelle est plus avérée en français qu'en espagnol, probablement parce que la marque du genre féminin (en *-a* ; ou par le déterminant qui permet d'opposer masculin/féminin tant au singulier qu'au pluriel) est plus stable en espagnol qu'en français.

Les stratégies d'évitement du masculin générique

La difficulté ou la lourdeur de certains procédés est ressentie aussi bien en espagnol qu'en français. C'est probablement la raison pour laquelle il est parfois suggéré de recourir à l'utilisation de termes abstraits génériques. Ainsi peut-on se passer de la formule développée « *alumnos/alumnas* » en parlant de « *el alumnado* ». Les « *directores/directrices* » d'une institution peuvent être économiquement réunis dans « *la dirección* ». De la même manière, « *los derechos del niño* » peuvent avantageusement commuter avec « *los derechos de la infancia* ». Les « *eléctricas y los electores* » peuvent se fondre dans « *l'electorado* ». La leçon d'histoire sur « l'homme des cavernes » s'accommoderait sans dommage de la reformulation en « être humain des cavernes ». Cela dit, si les « Droits de l'Homme » sont nommés sans difficulté « *derechos humanos* » en espagnol, c'est là un procédé qui poserait problème en français en effaçant d'un trait de plume la fierté qui reste attachée à l'utilisation de cette désignation insigne chargée d'histoire. Et que faire de « *los miembros de la asamblea* » ? Le terme est-il suffisamment asexué pour le considérer comme appartenant à l'abstrait générique ? On peut en douter, dans la mesure où la marque morphologique masculine (*los + miembros*) pose problème lorsque le mot possède le trait lexical /+humain/. C'est ainsi que la commission NOMBRA (Instituto de la Mujer) recommande par exemple d'éviter les tournures comme « *aquellos que* », « *el que, los que* » et de les remplacer par les équivalents

⁶ Cf. Dépêche AFP du 23/05/2013, 10h30. *La refondation de l'école* : « Le ministre de l'éducation, Vincent Peillon a su faire des pas vers le CRC [...], épaulé par les sénateurs PS, **la rapporteure** PS et la présidente écologiste [...].

« quien/quienes » (qui neutralisent la marque du genre par la finale en « e ») ou, mieux encore, « la persona que » :

- *El que sepa leer entre líneas lo entenderá -> Quien (la persona que) sepa leer...*
- *Aquellos que dispongan de tarjeta de residencia -> Quienes, las personas que...*⁷

On le voit, ce dernier procédé linguistique présente l'avantage de « boucler la boucle » de l'histoire du genre grammatical : si l'on utilise des expressions comme « enfance », « direction », « électorat », « vecindario », « las personas que », on revient vers ce qui aurait pu être originellement un neutre, puis est devenu un genre arbitraire qui n'engage à rien. La différence fondamentale étant que ces termes ne renvoient plus à une idée de « ni l'un, ni l'autre », mais à la recherche dans ce cas précis d'une formulation des « deux ensemble ».

En guise de conclusion

L'intégration de la femme au sein de l'usage public du langage est une illustration parfaite du chemin dialectique entre permanence et variation que suit l'évolution des langues. A côté du principe logique d'économie linguistique qui gouverne le système et lui assure une permanence structurelle, un certain nombre de facteurs externes (extralinguistiques) peuvent jouer un rôle majeur dans sa variation évolutive. L'enjeu de la présence revendiquée en tant que genre (*gender* et genre grammatical), la conquête d'un espace nouveau au sein de la langue, engendrent parfois certains conflits entre la nécessité de nommer — de donner un corps linguistique à — une réalité nouvelle et la résistance au changement qu'oppose de l'intérieur le fonctionnement des structures formelles. Ces dernières favorisent plus ou moins le changement visé, comme nous l'avons vu pour le cas ici envisagé de l'espagnol et du français. Il n'en demeure pas moins vrai que c'est sans doute la première fois de l'histoire qu'un tel facteur extralinguistique, analysé, programmé et raisonné, vient introduire une variation d'aussi forte ampleur dans la langue en prenant à rebours l'une des racines du fonctionnement du genre grammatical, celle du masculin générique. Les procédés de substitution sont variés, les tentatives parfois plus proches d'une féminisation du masculin que de la dérivation ordinaire (*profesore, rapporteure, auteure, entrepreneure,...*) ; il arrive aussi que la coexistence d'états de langue anciens et moderne puissent introduire ce qui pourrait passer pour une certaine incohérence du strict point de vue linguistique (*profesore/chercheuse*).

Mais la variation linguistique est une conquête toujours lente sur la permanence parce qu'elle s'accommode mieux des évolutions que des révolutions : le mouvement étant lancé, il ne reste plus qu'à donner du temps au temps pour évaluer le parachèvement de ce processus qui est devenu institutionnellement et linguistiquement irréversible.

⁷ Cf. Document ci-dessous, p. 23.

http://fongdcam.org/manuales/genero/datos/docs/1_ARTICULOS_Y_DOCUMENTOS_DE_REFERENCIA/H_USO_NO_SEXISTA_DE_LA LENGUA/Nombra_La_representacion_del_femenino_y_el_masculino_en_el_1enguaje.pdf